

CLASSIFICATIONS HMIS Santé: 2 Incendie: 2 Réactivité: 0 Indice de Protection Personnelle: A

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM DU PRODUIT: RectorSeal® Clean-N-Safe™

CODE DU PRODUIT: 83782, 83784, 83785

FAMILLE CHIMIQUE: Inorganique

EMPLOI: Produit de Nettoyage de Serpents

FABRICANT/FOURNISSEUR

RectorSeal
2601 Spenwick Drive
Houston, Texas 77055 USA

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

Chemtrec 24 heures sur 24: (800) 424-9300
RectorSeal: (713) 263-8001

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE POUR APPELS NON URGENTS:

Service Technique: (800) 231-3345

SECTION 2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<u>COMPOSANTS DANGEREUX</u>	<u>N° CAS</u>	<u>% Pds.</u>	<u>PEL* OSHA</u>	<u>TLV* ACGIH</u>	<u>AUTRES LIMITES</u>
Octylphénoxyéthoxyéthanol	9036-19-5	--	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Polylène Glycol Butyl Éther	57018-52-7	--	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Métasilicate de Sodium	6834-92-0	--	Sans objet	Sans objet	Sans objet

*PEL = Limite d'exposition admissible; TLV = Concentration maximale admissible

SECTION 3 – IDENTIFICATION DES RISQUES

SOMMAIRE DES RISQUES DE L'EXPOSITION AIGUË Irritation des yeux, du nez et de la gorge; somnolence, narcose, tremblements et autres effets sur le SNC à des concentrations élevées. Irritation de la peau, dermatite et dessèchement.

<u>VOIES D'EXPOSITION</u>	<u>SIGNES ET SYMPTÔMES</u>	<u>VOIE(S) PRIMAIRE(S)</u>
INHALATION:	Étourdissement d'origine nasale et respiratoire, narcose, maux de tête, nausée, dépression du SNC et perte de connaissance.	Oui
CONTACT AVEC LES YEUX:	Épiphora, vue trouble, inflammation et irritation, pouvant causer des lésions cornéennes.	Oui
CONTACT AVEC LA PEAU:	Irritation, dermatite.	Oui
INGESTION:	Nausée, vomissement, crampes, diarrhée; irritation de l'appareil gastro-intestinal, du foie et de la paroi péritonéale; congestion des poumons.	Non

SOMMAIRE DES RISQUES DE L'EXPOSITION CHRONIQUE: Des études ont établi un rapport entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les dommages permanents du cerveau et du système nerveux. L'emploi abusif intentionnel qui consiste à concentrer et à inhaler volontairement le contenu de ce produit, peut avoir des conséquences nocives ou mortelles.

CONDITIONS MÉDICALES POUVANT GÉNÉRALEMENT ÊTRE AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION: Les individus atteints de maladies préexistantes ou chroniques de la peau, de l'appareil respiratoire, de l'appareil cardiovasculaire, de l'appareil gastro-intestinal, du foie ou des reins peuvent avoir une plus grande prédisposition aux effets de l'exposition excessive.

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

INHALATION: Amener immédiatement la victime à l'air frais si elle est affectée par l'exposition. Au besoin, administrer de l'oxygène ou la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux d'urgence. La rapidité est essentielle.

CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec de grandes quantités d'eau pendant 15 minutes. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

CONTACT AVEC LA PEAU: Nettoyer la peau avec du savon et de l'eau. En cas d'irritation, obtenir des soins médicaux.

INGESTION: Administrer de grandes quantités d'eau. NE PAS FAIRE VOMIR. Laisser reposer la victime. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR: 145°F (63°C) SETA CC **LIMITES D'INFLAMMABILITÉ:** LEL: Pas déterminée UEL: Pas déterminée

AGENTS D'EXTINCTION: Mousse, agent chimique sec, CO₂ ou brouillard d'eau.

MESURES PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE: Porter un appareil de protection respiratoire autonome (SCBA) et des vêtements de protection couvrant tout le corps. Possibilité de formation de produits de décomposition dangereux (cf. Section 10). Évacuer la zone. Endiguer la zone, car l'écoulement du produit peut créer d'autres risques de contamination de l'environnement.

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: La mousse ou l'eau peuvent entraîner la formation d'écume. La chaleur peut augmenter la pression et entraîner la rupture des conteneurs.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DÉVERSEMENT DU PRODUIT: Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des matières absorbantes pour éliminer les risques de glissement et pour contenir le produit déversé. Aérer la zone avec une ventilation naturelle ou une ventilation forcée antidéflagrante. Ne pas rincer le produit vers les égouts, les tuyaux d'écoulement, les cours d'eau ou le sol. Porter des vêtements de protection et des appareils de protection respiratoire pendant les activités de nettoyage. D'autre part, si le produit est soumis aux exigences de déclaration de CERCLA (cf. Section 15), avertir le National Response Center (Centre National d'Intervention).

SECTION 7 – STOCKAGE ET MANUTENTION

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR LE STOCKAGE ET LA MANUTENTION: Maintenir le conteneur fermé et dans la position verticale lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas stocker le produit près des sources de chaleur, des étincelles ou des flammes nues.

AUTRES PRÉCAUTIONS: Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau ou les vêtements. Les conteneurs vides peuvent contenir des résidus et des vapeurs; traiter les conteneurs comme s'ils étaient pleins et observer toutes les précautions concernant le produit. Ne pas réutiliser les conteneurs vides. **CONSERVER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.**

SECTION 8 – CONTRÔLES DES EXPOSITIONS / PROTECTION PERSONNELLE

PROTECTION RESPIRATOIRE (PRÉCISER LE TYPE): Aucune protection n'est requise normalement. Dans les endroits enfermés et mal aérés, porter des appareils respiratoires munis de systèmes de purification d'air ou d'alimentation d'air, approuvés par NIOSH/MSHA.

VENTILATION – ÉVACUATION LOCALE: Acceptable

PROTECTION SPÉCIALE: Équipement antidéflagrant.

MÉCANIQUE (GÉNÉRALE): Acceptable

AUTRE: Sans objet.

GANTS DE PROTECTION: Porter des gants imperméables.

PROTECTION DES YEUX: Écran facial et lunettes monocloques antiacides (ANZI Z-87.1 ou équivalent). PAS DE VERRES DE CONTACT.

AUTRES VÊTEMENTS OU ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION: Il est conseillé de porter des bleus de travail.

PRATIQUES DE TRAVAIL/D'HYGIÈNE: Lorsque l'emploi du produit peut entraîner le contact avec la peau, nettoyer minutieusement les parties exposées avant de manger, boire, fumer ou quitter le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POINT D'ÉBULLITION: >212°F (100°C) à 760 mm Hg

DENSITÉ (H₂O=1): 1,04

PRESSIION DE VAPEUR (mm Hg): 17 à 68°F (20°C)

POINT DE FUSION: Sans objet

DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1): Sans objet

TAUX D'ÉVAPORATION (ACÉTATE D'ÉTHYLE = 1): <1

SOLUBILITÉ DANS L'EAU: Soluble

ASPECT/ODEUR: Liquide Clair/Légèrement Éthérique

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable

CONDITIONS À ÉVITER: Aucune

INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER): Oxydants, acides et bases.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: CO, CO₂, NO_x et hydrocarbures fragmentés.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas.

SECTION 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

CANCÉROGÉNITÉ:

NTP: Non

MONOGRAPHES DU CIRC: Non

RÈGLEMENTS D'OSHA: Non

SUBSTANCE

Octylphénoxypolyéthoxyéthanol
 Polyène Glycol Butyl Éther
 Métasilicate de Sodium

LD50

LD50 Exp. Orale-Rat: 4190 mg/kg
 Pas déterminée
 LD50 Exp. Orale-Rat: 1153 mg/kg

LC50

Pas déterminée
 Pas déterminée
 Pas déterminée

SECTION 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

<u>SUBSTANCE</u>	<u>POTENTIEL DE CONTAMINATION DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE</u>	<u>TOXICITÉ POUR LES OISEAUX AQUATIQUES</u>	<u>BOD</u>	<u>TOXICITÉ POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES</u>
Octylphénoxypolyéthoxyéthanol	Pas déterminé	Pas déterminée	Pas déterminée	Pas déterminée
Polyène Glycol Butyl Éther	Pas déterminé	Pas déterminée	Pas déterminée	Pas déterminée
Métasilicate de Sodium	Pas déterminé	Pas déterminée	Pas déterminée	Pas déterminée

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Éliminer les substances absorbées et les déchets liquides conformément à tous les règlements locaux, d'état et fédéraux.

SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ministère du Transport (DOT): Pas réglementé

Transport Maritime (IMDG): Pas réglementé

Transport Aérien (IATA): Pas réglementé

WHMIS (CANADA): Pas réglementé

SECTION 15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

<u>SUBSTANCE</u>	<u>SARA 313</u>	<u>INVENTAIRE DE TSCA</u>	<u>QUANTITÉ DÉCLARABLE DE CERCLA</u>	<u>CODE RCRA</u>
Octylphénoxypolyéthoxyéthanol	Non	Oui	Sans objet	Sans objet
Polyène Glycol Butyl Éther	Non	Oui	Sans objet	Sans objet
Métasilicate de Sodium	Non	Oui	Sans objet	Sans objet

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

Ce document a été préparé conformément à la Norme de Communication des Dangers d'OSHA (29 CFR 1910.1200). Les renseignements contenus dans ce document sont fournis en toute bonne foi, mais aucune garantie expresse ou tacite n'est accordée. Consulter RectorSeal pour plus de renseignements: (713) 263-8001.